

Bilan de mi-législature du groupe UDC

5^e législature

de 2015 à 2017



Table des matières

1.	D'un seul coup d'œil.....	3
1.1.	Situation initiale.....	3
1.2.	Succès importants du groupe parlementaire UDC.....	3
1.3.	Défaites douloureuses du groupe UDC.....	3
2.	Programme 2015-2019: thèmes forts et objectifs de l'UDC.....	4
3.	Impôts, taxes et redevances bas pour tous.....	4
3.1.	Croissance des dépenses fédérales.....	4
3.2.	Les impôts chargent la population et l'économie.....	5
4.	Politique d'asile et politique à l'égard des étrangers.....	5
4.1.	L'immigration est toujours forte.....	5
4.2.	L'asile et la politique à l'égard des étrangers échappent à tout contrôle.....	6
4.3.	La Berne fédérale ignore un choix démocratique.....	8
4.4.	La politique de gauche entrave le marché de l'emploi pour les requérants d'asile....	8
4.5.	Sécuriser les frontières, rendre la Suisse moins attractive pour les migrants clandestins.....	9
4.6.	Défis futurs – à relever avec ou sans le soutien des autres partis.....	9
5.	Sauvegarder l'indépendance et l'autodétermination.....	10
5.1.	Un Conseil fédéral et un Parlement asservis à l'UE.....	10
5.2.	L'autodétermination est en péril.....	11
6.	Volonté populaire ignorée et démocratie directe minée.....	12
6.1.	Initiative contre l'immigration de masse.....	12
6.2.	Initiative sur le renvoi et initiative de mise en œuvre.....	12
6.3.	Suppression de la démocratie directe.....	13
7.	Où donc est la majorité de droite quand c'est important?.....	14
7.1.	Exemples tirés de la politique économique.....	14
7.2.	Autres thèmes.....	16
8.	Conclusion.....	18
9.	Annexe: rapports de force au Conseil national et aperçu des objets.....	19
9.1.	Votes gagnés selon les groupes et les alliances.....	19
9.2.	Rapports de voix lors des principaux votes.....	21

1. D'un seul coup d'œil

1.1. Situation initiale

Lors des élections fédérales 2015, l'UDC a réussi à conforter sa position de premier parti de Suisse en portant sa part aux suffrages à 29,4%. Elle a ainsi obtenu le meilleur résultat jamais obtenu par un parti depuis l'introduction des élections à la proportionnelle en 1919.

Avec les deux parlementaires de la Lega et un représentant du MCG, l'UDC occupe 68 sièges au Conseil national. Parallèlement, le PLR a lui aussi progressé et décroché 33 sièges au Conseil national grâce à une part aux suffrages de 16,4%. **Les deux groupes parlementaires UDC et PLR totalisent donc désormais 101 voix sur les 200 du Conseil national, ce qui leur donne la majorité absolue.**

La situation est différente au Conseil des Etats. L'UDC a certes réussi à conserver ses 5 sièges, respectivement 6 sièges si on compte celui du sans-parti Thomas Minder, mais elle n'est pas parvenue à renforcer sa présence à la Petite Chambre. Le PLR a pu porter sa représentation de 11 à 13 sièges; le PDC a conservé ses 13 sièges et le PS a légèrement progressé en passant de 11 à 12 sièges.

Deux années après les élections, il est temps de tirer un bilan de ce qu'a apporté cette nouvelle donne au Parlement fédéral.

1.2. Succès importants du groupe parlementaire UDC

Le refus de la révision de la loi sur la protection de l'environnement par le Parlement, donc du contreprojet indirect proposé par le Conseil fédéral à l'**initiative populaire "Economie verte"**, était un grand succès d l'UDC. Le but de cette réforme était d'"améliorer" ladite efficacité des ressources par une foule de nouvelles régulations et autorités de contrôle. Après plusieurs allers et retours entre les deux chambres, ce projet a finalement été enterré par le Conseil national au vote sur l'ensemble. Ce refus est d'autant plus remarquable qu'il a eu lieu durant la session d'automne 2015, c'est-à-dire dans l'ancien Parlement. Le Conseil des Etats a suivi sa chambre voisine durant la session d'hiver 2015, soit dans la nouvelle législature 2015-2019. L'initiative elle-même a largement échoué devant le peuple en septembre 2016 (63,6% de non).

Un autre succès a pu être engrangé avec le **programme de stabilisation 2017-2019**. Les dépenses fédérales seront ainsi réduites de 755 millions de francs en 2018 et d'environ 820 millions en 2019. Ces coupes ne suffisent certes pas à stabiliser effectivement les dépenses fédérales, mais elles constituent un pas dans la bonne direction. Les budgets des années 2016 et 2017 suscitent la même réflexion. Grâce aux efforts de l'UDC, la folie dépensière du Conseil fédéral et du Parlement a au moins été légèrement tempérée par rapport à ces dernières années. Cela n'empêche que les dépenses fédérales continuent d'augmenter d'année en année.

1.3. Défaites douloureuses du groupe UDC

Le plus grand succès de la dernière législature, c'est-à-dire l'acceptation par le peuple de l'**initiative "contre l'immigration de masse"**, est aussi le plus grand échec de la législature en cours. Dans le débat sur l'application du nouvel article constitutionnel, l'UDC et avec elle la majorité du peuple ont non seulement été désavoués par les autres partis, mais elles ont été littéralement dupées. La préférence nationale assortie de contingents a été transformée par le Parlement en une préférence de fait accordée aux étrangers, soit l'exact contraire de ce qu'exigent l'initiative et le peuple.

L'acceptation par le Parlement et le peuple de l'article sur l'énergie dans le cadre de la **Stratégie énergétique 2050** était une autre défaite de l'UDC. Durant les années à venir, le secteur énergétique nous coûtera ainsi 5 à 7 milliards de francs par an, autant d'argent que les contribuables, donc la population et l'économie, devront réunir sous forme d'impôts. Pourtant, même ces sommes énormes ne feront pas le succès de cette stratégie, bien au contraire: la sécurité

de l'approvisionnement énergétique se détériorera et la dépendance de la Suisse de l'étranger augmentera. La mise en vigueur de la loi sur l'énergie provoque de surcroît des adaptations d'autres lois avec à la clé des coûts supplémentaires, des interdictions, des surréglementations et des restrictions sur le dos des citoyennes et des citoyens.

2. Programme 2015-2019: thèmes forts et objectifs de l'UDC

L'UDC a publié avant les dernières élections un programme politique clair et net qui se résume par des promesses faites aux électrices et électeurs. Elle pourra ainsi être mesurée à l'aune de la réalisation de ces promesses.

Ce bilan de la demi-législature indiquera aussi les partenaires sur lesquels l'UDC peut compter dans son action politique. Voici les principaux thèmes politiques et les promesses qui en découlent:

Impôts et redevances bas pour tous et finances publiques équilibrées

Plus de classe moyenne, moins d'Etat – voilà en résumé l'exigence de l'UDC. L'UDC s'engage systématiquement pour des impôts, redevances et taxes bas en faveur de tous. Elle s'oppose catégoriquement à l'extension des instruments fiscaux existants et encore plus à la création de nouveaux prélèvements fiscaux. Elle est critique face à toute nouvelle régulation, car ces interventions entraînent toujours des charges supplémentaires. Moins de régulations égalent plus d'argent dans le porte-monnaie des citoyens et plus de moyens d'investissement pour les entreprises. L'UDC combat la constante extension des tâches de l'Etat, donc des dépenses publiques.

Plus de rigueur dans la politique d'asile et dans la politique à l'égard des étrangers

L'UDC défend une politique de migration restrictive et autodéterminée. Elle s'engage pour la limitation de l'immigration et pour la préférence nationale assortie de contingents d'immigration. Elle combat l'entrée illégale de migrants, les tendances à "chouchouter" les clandestins, de même que l'expansion de l'industrie de l'asile et sociale dans ce domaine.

Pour l'indépendance de la Suisse et contre un rattachement à l'UE

L'UDC se bat pour l'indépendance et l'autodétermination de la Suisse en adoptant des positions claires et nettes contre l'adhésion insidieuse à l'UE voulue par la majorité du Conseil fédéral et de larges parties du Parlement (notamment par le biais d'un accord-cadre institutionnel et d'autres traités de ce genre). Elle exige l'application rigoureuse des décisions du peuple par le Conseil fédéral et le Parlement. Elle s'oppose à la constante augmentation de l'aide au développement et demande que ces contributions soient au moins liées à des accords de réadmission efficaces permettant de renvoyer les requérants d'asile chez eux.

3. Impôts, taxes et redevances bas pour tous

3.1. Croissance des dépenses fédérales

Depuis le début de cette 50^e législature (qui a commencé en décembre 2015), les dépenses de l'Etat ont massivement augmenté. La totalité des dépenses de la Confédération a passé entre 2015 et 2017 de 65,2 à 69,4 milliards de francs et devrait atteindre 71,9 milliards selon le budget 2018. En l'espace de 4 ans, la Confédération aura donc augmenté ses dépenses de 6,7 milliards de francs!

Lors de l'examen des **budgets fédéraux des années 2016 et 2017**, l'UDC s'est donc engagée, en proposant diverses coupes, en faveur d'un budget dégraissé et conforme aux exigences du frein à l'endettement. Ses propositions ont cependant été régulièrement refusées. L'UDC entendait décharger le budget de 460 millions de francs en 2016 et de 600 millions du total en 2017. Ces coupes n'auraient pas stoppé la croissance des dépenses, mais elles l'auraient au moins globalement ralentie. En vue du budget fédéral 2018 qui sera adopté durant la session parlementaire d'hiver 2017, l'UDC s'est déjà prononcé en faveur d'un plafonnement

des dépenses au niveau du budget de 2017. Elle proposera donc une fois de plus de **nombreuses coupes claires** notamment dans les domaines de l'asile, de l'aide au développement, de la culture, du social, de la recherche et du développement, autant de secteurs qui ont connu durant les dix dernières années une croissance exceptionnelle.

L'UDC s'est aussi opposée à divers **crédits supplémentaires** que les autres partis acceptent en règle générale sans la moindre critique. A relever en particulier le supplément II au budget 2015 au titre duquel 205,9 millions de francs supplémentaires ont été accordés au secteur de l'asile. Là encore, l'UDC s'est battue sans succès pour des économies.

Le Parlement s'est montré excessivement généreux dans le courant de cette législature non seulement en acceptant le budget général de l'Etat, mais aussi face à d'autres dépenses et engagements en puisant à pleines mains dans l'argent des contribuables. Les coûts de cette folie dépensière atteignent plusieurs milliards de francs à charge de la population laborieuse. Durant la première moitié de cette législature, donc en l'espace de deux ans seulement, le Parlement a approuvé des dépenses supplémentaires de quelque 12 milliards de francs!

La majorité du Parlement a approuvé contre la volonté de l'UDC une augmentation de l'**aide au développement** et des **dépenses pour la formation au niveau tertiaire**. L'UDC a tenté à chaque fois de ralentir quelque peu la croissance des dépenses, mais elle a été battue par la majorité de centre-gauche – y compris le PLR – du Parlement.

L'UDC proposait de réduire l'aide au développement de 230 millions de francs et les dépenses pour la formation d'un peu plus de 800 millions. Elle voulait aussi dépenser 299 millions de francs de moins au niveau du crédit d'engagement pour le trafic régional de personnes sans pour autant contester ce projet sur le fond. Là encore elle a été battue.

Un aperçu des principaux objets parlementaires à ce sujet figure en annexe.

3.2. Les impôts chargent la population et l'économie

Le zèle régulateur du centre-gauche politique s'est poursuivie de plus belle durant cette législature. Des obligations et interdictions sans cesse nouvelles entravent la liberté individuelle des citoyens et entraînent derrière elles un long chapelet de lois et de régulations.

A elle seule, la **1^{re} étape de la Stratégie énergétique 2050** approuvée par le Parlement et par le peuple provoque des dépenses annuelles supplémentaires de 5 à 7 milliards de francs. La **convention de Paris sur le climat**, accord dirigiste s'il en est, génère des coûts estimés à 400, voire 600 millions de francs par an. Cet étatisme aveugle du centre-gauche politique est responsable de l'augmentation des dépenses publiques de plusieurs points-% par an, si bien que l'expansion de l'Etat dépasse régulièrement la croissance économique. Ce développement nous coûtera inévitablement une partie de notre prospérité.

Conséquence de la constante croissance des dépenses fédérales, les charges de la Confédération ont progressé entre 1990 et 2017 de 118% (ou de 37,4 milliards de francs). Elles ont donc doublé en moins de 30 ans. Si les dépenses publiques continuent d'augmenter au même rythme, le budget annuel de la Confédération dépassera 100 milliards de francs dans dix ans, poussant du même coup à la ruine la classe moyenne et les PME.

4. Politique d'asile et politique à l'égard des étrangers

4.1. L'immigration est toujours forte

Avant la votation sur l'**accord de libre circulation des personnes**, les partisans de ce traité, en tête desquels le Conseil fédéral, avaient annoncé, en se basant sur un avis d'expert¹, qu'il

¹ Prof. Dr. Thomas Straubhaar, professeur de relations commerciales internationales à l'Université de Hambourg: Conséquences du rapprochement de la Suisse à l'Union européenne, dans: documents destinés à la presse concernant cette étude parue dans le rapport du Conseil fédéral sur l'intégration de 1999, p. 4.

fallait s'attendre à une immigration nette en provenance de l'UE de 8000 à 10 000 personnes au maximum. Dans ses explications de vote sur les accords bilatéraux I, le Conseil fédéral s'est contenté de qualifier d'"infondées" les craintes d'une immigration de masse². On sait aujourd'hui que le gouvernement s'est trompé d'un facteur 8 à 10. Conséquence d'une immigration démesurée, le nombre d'habitants de la Suisse augmente chaque année de l'équivalent de la population de la ville de St-Gall. Durant les dix ans écoulés, près de 800 000 personnes sont venues de l'étranger s'établir en Suisse. L'immigration était forte et la population étrangère s'est sensiblement accrue durant la première moitié de cette législature:

2015: **+ 76'035** personnes solde migratoire³
2016: **+ 77'319** personnes solde migratoire³

(Solde migratoire = différence entre l'immigration et l'émigration de ressortissants étrangers par rapport à la population étrangère résidente totale. La population étrangère résidente totale comprend tous les ressortissants étrangers séjournant au moins 12 mois en Suisse ou bénéficiant d'une autorisation de séjour de 12 mois au moins.)

Les milieux qui approuvent cette immigration sans borne doivent aussi en assumer les conséquences, donc mettre à disposition les infrastructures nécessaires: renforcer les transports publics, agrandir les écoles, les hôpitaux, les routes, les parkings, accroître l'approvisionnement énergétique et hydraulique, etc. 800 000 immigrants en dix ans, cela signifie en d'autres chiffres:

- une surface construite de la taille de 43 500 terrains de foot (norme FIFA)
- 348 000 logements
- 1744 médecins dans le seul secteur ambulatoire
- 20 hôpitaux ou 3680 lits d'hôpital
- 15 200 employés d'hôpital
- 400 dentistes
- 2900 classe d'école et 5560 enseignants
- 650 écoles et 520 jardins d'enfants
- 435 000 voitures de tourisme
- 600 bus
- 5 800 000 000 kWh d'électricité, soit deux fois la puissance de la centrale nucléaire de Mühleberg ou 2900 éoliennes
- 2030 personnes-kilomètres sur le rail ou 7 250 000 sur la distance Berne-Zurich aller-retour
- 8845 personnes-kilomètres en voiture de tourisme ou 23,2 millions de fois la distance Genève-Romanshorn.

Les immigrants ne sont pas seulement utiles à la Suisse, mais ils provoquent manifestement aussi des coûts énormes. Voilà un aspect de l'immigration que les autres partis taisent volontiers.

Pour s'opposer à ce développement, il faut commencer par réduire l'afflux de personnes qui, le plus souvent, sont tout simplement des hommes et des femmes à la recherche de conditions de vie meilleures. La manière de voter des partis politiques, hormis l'UDC, durant la première moitié de cette législature, indique que ceux-ci n'ont pas compris ou ne veulent pas comprendre cette évidence.

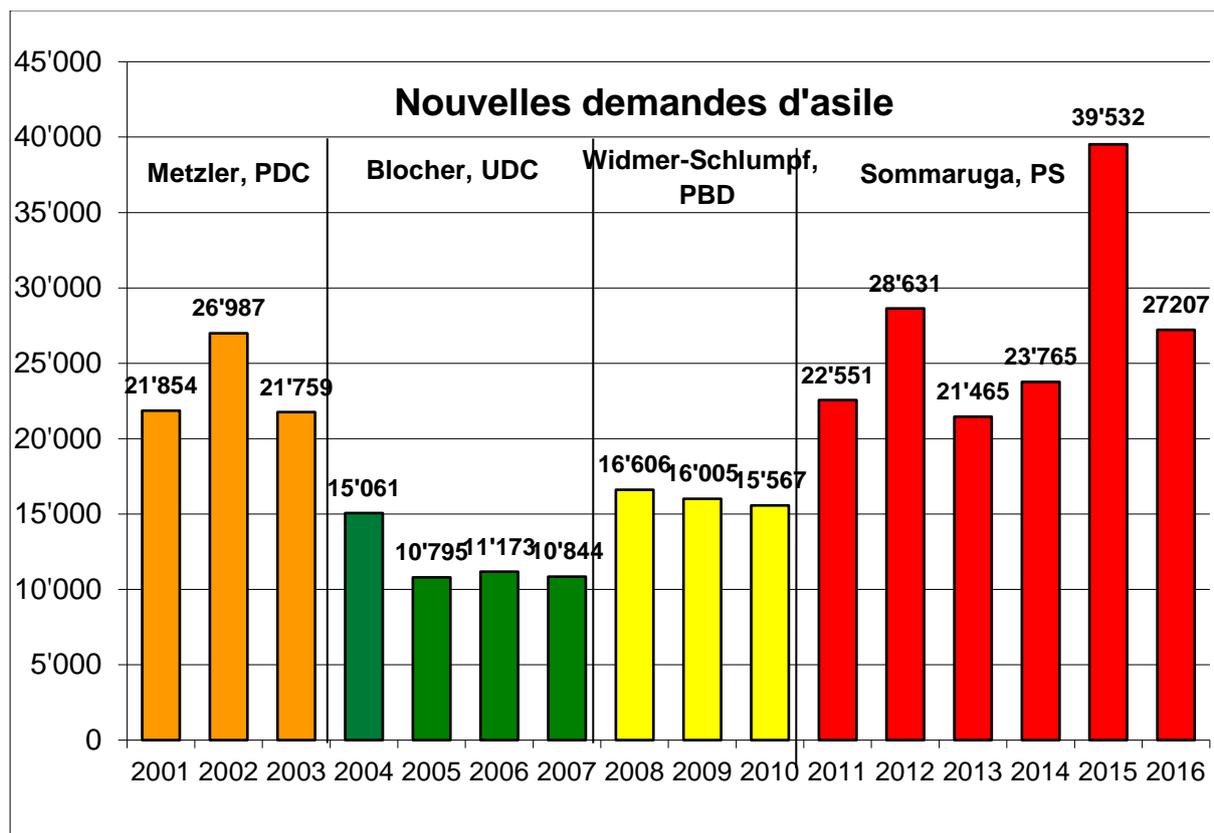
4.2. La politique d'asile et la politique à l'égard des étrangers échappent à tout contrôle

Les deux responsables du DFJP, l'ancienne conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf et l'actuelle conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, ont pratiqué depuis 2008 une politique d'asile qui nuit durablement à la Suisse et qui poussera bientôt au bord de la ruine de nombreuses communes de notre pays.

² Votation populaire du 21 mai 2000. Explications du Conseil fédéral, accords bilatéraux avec l'UE, p. 11.

³ Office fédéral de la statistique, migration de la population étrangère résidente permanente, 1950-2016

La statistique des demandes d'asile parle un langage clair:



Durant la première moitié de cette législature, la majorité du Conseil fédéral et du Parlement a pris des décisions qui passent complètement à côté de la volonté du peuple. Lorsque de mauvaises décisions en politique à l'égard des étrangers UE coïncident avec des mauvaises décisions en politique d'asile, des conséquences aussi absurdes que dramatiques sont inévitables.

On peut citer à titre d'exemple **l'initiative populaire contre l'immigration de masse**⁴ ainsi que diverses décisions concernant l'intégration des requérants d'asile.

Quelques remarques concernant la non-application de l'initiative contre l'immigration de masse: les longues tractations au Parlement ont eu pour résultat une intervention inefficace sur le marché du travail qui coûtera cher aux Offices régionaux de placement, donc aux cantons, parce qu'elle complique massivement la mise au concours de postes vacants. Les décisions de la majorité du Parlement consistent pour l'essentiel à privilégier les personnes en quête d'un emploi qui se sont annoncées aux offices de placement. Des mesures temporaires soutenant les personnes à la recherche d'un emploi sont prises dans les groupes professionnels, domaines d'activité et régions économiques où le taux de chômage dépasse la moyenne nationale. Les employeurs doivent annoncer les postes vacants aux offices de placement. Les offres d'emplois y sont affichées pendant une certaine période au profit exclusivement des personnes inscrites aux offices d'emploi.

L'office de placement remet ensuite aux employeurs les dossiers de candidats qui lui semblent convenir. Les employeurs doivent inviter les candidates et les candidats à un entretien d'embauche. Le résultat de cet entretien doit être communiqué à l'office de placement, mais ne doit pas être motivé. Les entreprises qui violent ces prescriptions s'exposent à des amendes allant jusqu'à 20 000 francs.

⁴ 16.027 Loi sur les étrangers. Gestion de l'immigration et amélioration de l'exécution dans le cadre de l'accord sur la libre circulation des personnes.

Les organisations économiques et notamment celles des arts et métiers critiquent à juste titre ce monstre bureaucratique, Or, ce sont précisément leurs représentants au Conseil national, donc le PLR, le PLV et le PBD, qui, avec le soutien de la gauche et contre l'avis de l'UDC, ont ouvert la voie à ce monstre bureaucratique. Des parties du PDC et tout le groupe UDC ont tenté jusqu'à la fin de corriger le cap en tentant notamment de limiter ces mesures aux nationaux à la recherche d'un emploi. La majorité du Parlement s'est entêtée à maintenir la réglementation selon laquelle les frontaliers et des citoyens UE non domiciliés en Suisse peuvent également s'annoncer aux ORP. Au vote final, ce projet a passé la rampe par 98 voix contre 67 et 33 abstentions. L'UDC n'a obtenu aucun soutien, même pas de la part des partis prétendument de droite.

4.3. La Berne fédérale ignore un choix démocratique

Pour éviter d'égratigner l'accord de libre circulation des personnes avec l'UE, la majorité du Parlement a violé la Constitution fédérale (art. 121a) et ignoré la volonté du peuple et des cantons. Elle a refusé aussi bien une gestion autonome de l'immigration qu'un contingentement et des plafonds annuels. Le Parlement a tout simplement ignoré la volonté du peuple. **Ce fut sans doute la plus mauvaise action commise ces dernières décennies en politique à l'égard des étrangers, voire dans l'histoire de la démocratie suisse.**

Un deuxième scandale au détriment de la démocratie directe s'est produit peu après, cette fois-ci en politique d'asile. Non seulement les étrangers arrivant en Suisse grâce à la libre circulation avec l'UE, mais aussi les requérants d'asile admis provisoirement accèdent automatiquement aux places vacantes annoncées par les ORP⁵. **Grâce à une modification de la loi sur les étrangers, les personnes admises provisoirement peuvent également exercer une activité professionnelle en Suisse.** Cette décision est compréhensible bien que l'idée du statut de "personne admise provisoirement" ne soit pas d'intégrer ces personnes dans le marché du travail, mais de veiller à ce qu'elles retournent le plus rapide possible dans leur pays d'origine. Mais, à l'avenir, les personnes accueillies provisoirement ne pourront pas seulement travailler en Suisse; le Conseil fédéral veut aussi charger les ORP de leur trouver au travail.

A l'heure actuelle déjà, un peu plus de la moitié des chômeurs sont des étrangers. Si désormais les cantons, donc les ORP, doivent aussi s'occuper de placer les personnes admises provisoirement, la préférence nationale devient en réalité une **préférence étrangère**, soit l'exact contraire de ce qu'exigeait l'initiative contre l'immigration de masse. Les efforts de placement financés par l'Etat profitent ainsi en majeure partie aux étrangers.

Les efforts énormes déployés par la Confédération et les cantons pour offrir des emplois aux personnes admises provisoirement sont une gifle au visage au nombre croissant de Suissesses et des Suisses en quête d'un emploi. Durant le premier trimestre 2017, la Suisse affichait un chômage de 5,3%, soit le taux le plus élevé depuis la Deuxième Guerre mondiale⁶, et cela malgré la conjoncture et malgré la libre circulation des personnes qui, à en croire ses partisans, serait si utile à la Suisse. **En décidant de soutenir activement les requérants d'asile dans la recherche d'un emploi, la Suisse est devenue une des destinations d'asile les plus attractives d'Europe.**

4.4. La politique de gauche entrave le marché de l'emploi pour les requérants d'asile

Mais ce n'est pas tout: la politique de gauche, précisément, empêche l'engagement de requérants d'asile ayant une formation scolaire minimale ou n'ayant pas de formation professionnelle. L'UDC doute d'ailleurs de l'existence de suffisamment d'emplois à bas salaire pour occuper les milliers de personnes admises provisoirement. De toute manière, la gauche politique devrait commencer par faire des concessions (assouplissement des conventions collectives, suppression des prescriptions sur les salaires minimaux, etc.) pour que l'économie puisse réellement mettre à disposition des "places à 1000 ou à 2000 francs". Par ailleurs, l'UDC ne croit

⁵ Ordonnance sur l'intégration des étrangères et des étrangers (OIEtr), art. 10a

⁶ Office fédéral de la statistique: Recensement suisse de la main-d'œuvre au 1^{er} trimestre 2017

pas que l'émergence d'une couche de "working poor" que provoque cette politique soit un objectif souhaitable pour notre société.

Le marché du travail suisse est saturé après une immigration nette de plus de 800 000 personnes depuis 2007 (la majorité arrivant dans le cadre de la libre circulation des personnes avec l'UE). Il n'existe plus guère de demande pour des personnes peu qualifiées et le taux de chômage chez les ressortissants d'Etats tiers a déjà atteint 13% aujourd'hui.

4.5. Sécuriser les frontières, rendre la Suisse moins attractive pour les migrants clandestins

Toutes les interventions issues des rangs du groupe UDC pour renforcer la surveillance des frontières par des mesures personnelles et architecturales ainsi que par l'engagement de forces spécialisées de l'armée, notamment à la frontière sud de la Suisse, ont été refusées ou classées par le Parlement durant la première moitié de cette législature. Le même refus systématique a été opposé aux idées de l'UDC visant à réduire l'attractivité que la Suisse exerce sur les migrants économiques clandestins, donc la très grande majorité des requérants d'asile.

Voici quelques exemples de propositions issues du groupe parlementaire UDC:

[15.3842](#) MOTION GROUPE UDC

Introduire immédiatement des contrôles systématiques aux frontières

[15.439](#) INITIATIVE PARLEMENTAIRE GROUPE UDC

Ancrer une véritable politique d'asile dans la Constitution

[15.431](#) INITIATIVE PARLEMENTAIRE GROUPE UDC

Pas de prestations de l'Etat pour les clandestins

[14.4219](#) MOTION GROUPE UDC

Nouvelle négociation et adaptation de l'accord de libre circulation des personnes

[14.427](#) INITIATIVE PARLEMENTAIRE GROUPE UDC

Délai de carence pour les prestations complémentaires

[14.3076](#) MOTION GROUPE UDC

Restreindre l'afflux de frontaliers

[14.3075](#) MOTION GROUPE UDC

Sanctionner plus durement les emplois fictifs en instaurant des peines plancher

[14.3072](#) MOTION GROUPE UDC

Pas d'aide sociale ou d'urgence pour les immigrants à la recherche d'un emploi

[14.3071](#) MOTION

Restriction du regroupement familial pour les personnes de l'UE

[16.4047](#) MOTION CN BURGHERR THOMAS

Pas de nouvelle coopération au développement sans accord de réadmission

[16.445](#) PARLAMENTARISCHE INITIATIVE CN AMAUDRUZ CELINE

Pas de suppression de l'obligation du visa sans accord de réadmission

[15.4238](#) MOTION CN REIMANN LUKAS

Contrat d'intégration contraignant pour les étrangères et les étrangers

[15.4154](#) MOTION CE MINDER THOMAS

Demandes d'asile en provenance d'Etats à risques. Contrôle systématique par le SRC

[15.4142](#) MOTION CN HESS ERICH

Suppression du droit à la double nationalité lors des prochaines naturalisations

4.6. Défis futurs – à relever avec ou sans le soutien des autres partis

L'UDC ne pourra pas stopper la migration de populations entières à la recherche de meilleures conditions de vie en Europe, pas plus qu'elle ne pourra corriger le décalage de richesse entre

le nord et le sud. Mais elle propose infatigablement des mesures qui permettraient à la Suisse de gérer au moins cette immigration selon des critères qualitatifs sans pour autant porter atteinte à sa tradition humanitaire qui consiste à protéger les authentiques réfugiés conformément à la Convention de Genève. **Ce n'est pas seulement depuis les élections de 2015 – mais de manière plus systématique depuis cette année-là – que l'UDC est abandonnée par les autres partis lorsqu'elle s'efforce de corriger une politique surannée et nuisible en matière d'asile et à l'égard des étrangers.** Preuves en sont d'innombrables votes du Parlement. Le but des concurrents de l'UDC est manifestement d'empêcher celle-ci d'enregistrer le moindre succès politique dans ce domaine. Or, ces manœuvres bassement partisanses sont dangereuses et mauvaises pour la Suisse. Si les autres partis continuent de mener une politique ignorant la volonté réelle du peuple, ce dernier finira par ne plus supporter la politique en général.

Cette "culture de bienvenue" voulue par le centre-gauche s'est imposée non seulement en politique d'asile, mais aussi en politique à l'égard des étrangers. Les autres partis, de même que diverses associations et les médias étatiques soutiennent activement cette attitude. Aujourd'hui, on ne parle plus d'"immigrants clandestins", mais de "personnes en quête de protection". Cette bien-pensance hypocrite et mensongère propagée par le centre-gauche a fait perdre à l'UDC deux votations populaires durant la première moitié de cette législature (initiative de mise en œuvre et révision de la loi sur l'asile). Et voici les conséquences de ces deux échecs provoqués par les adversaires politiques de l'UDC:

- problèmes croissants dans le renvoi de migrants économiques
- explosion des charges sociales des communes
- problèmes d'intégration et de sécurité croissants (refus de serrer la main, voilage complet des femmes, suppression des vacances de Noël dans les écoles, interdiction du port de T-shirts portant la croix suisse, etc.)
- de plus en plus d'analphabétisme et expansion de la pauvreté
- touristes sociaux parasitant l'aide sociale
- de plus en plus de "requérants d'asile mineurs non accompagnés" dont l'entretien coûte extrêmement cher; bon nombre d'entre eux sont des jeunes hommes arrivant sans papier et mentant concernant leur âge
- problèmes de sécurité à cause de l'infiltration de terroristes, de voyageurs du jihad et de prêcheurs semant la haine
- risques de santé croissants (rougeole, variole, gale, etc.)
- tourisme criminel croissant
- aucune augmentation réelle du nombre d'étrangers criminels renvoyés, malgré l'application "très sévère" des dispositions légales promise bruyamment par les adversaires de l'initiative de mise en œuvre.

Actuellement personne ne résout ces problèmes. Ceux-ci ne peuvent d'ailleurs être résolus que si l'on accepte de gérer enfin l'immigration de manière autonome et sur la base de critères qualitatifs. Cela exigerait cependant des mesures qui entrent en conflit avec l'accord de libre circulation des personnes. Cet accord empêche une gestion autonome de l'immigration en Suisse.

5. Sauvegarder l'indépendance et l'autodétermination

5.1. Un Conseil fédéral et un Parlement asservis à l'UE

Ce n'est plus un secret pour personne: le Conseil fédéral projette de rattacher la Suisse encore plus étroitement à l'UE par le biais d'un dit "**accord-cadre institutionnel**". Ce traité prévoit notamment que les éventuelles divergences d'opinion entre la Suisse et l'UE soient tranchées par la seule Cour de justice UE (CJUE), donc par un tribunal de la partie adverse, ce qui jette évidemment un doute sur la partialité des jugements de celui-ci. En outre, la Suisse devrait reprendre automatiquement du droit UE. Il n'est évidemment plus question dans ces conditions de relations entre partenaires égaux en droit et de souveraineté suisse face à l'UE.

La Suisse et l'UE discutent depuis plusieurs années sur cet accord-cadre, si bien que l'on peut partir du principe que ces négociations sont aujourd'hui terminées. Mais, comme l'a admis même Didier Burkhalter, ministre suisse des affaires étrangères, un tel accord a peu de chances devant le peuple.⁷ Il semble donc que le Conseil fédéral ait décidé d'attendre jusqu'à ce que le souverain helvétique, inondé quotidiennement par des informations de politiciens et des médias sur la prétendue supériorité de l'UE, finisse par craquer et change d'opinion, si bien qu'on pourra lui soumettre ce traité de subordination. Malheureusement, les partis dits bourgeois et de gauche sont sensiblement moins critiques à l'égard de l'UE que la majorité de la population. Ces milieux ne semblent avoir aucune crainte de sacrifier la liberté et l'indépendance de la Suisse sur l'autel de l'UE et d'asservir leur pays à Bruxelles. L'UDC est le seul parti à poser régulièrement des questions critiques au Conseil fédéral par la voie parlementaire sur cet accord (cf. les interventions 17.5109, 17.5105, 17.5002, 17.3344, 16.5509, 16.5335, 16.5231, 16.5247, 16.5225, 16.5166). Durant la session d'été 2017, le Conseil national a refusé une initiative parlementaire du groupe UDC qui exigeait l'interdiction de tels accords-cadres.

5.2. L'autodétermination est en péril

Le rattachement de plus en plus étroit de la Suisse à l'UE a pour effet de nous submerger de régulations dont l'utilité nous échappe souvent et qui ne nous laissent qu'une très petite, voire aucune marge de manœuvre.

Un exemple: la **loi sur les denrées alimentaires** a été révisée en 2014 afin d'adapter le droit suisse sur les denrées alimentaires aux dispositions de l'UE. Il a résulté de cette nouvelle loi une **ordonnance sur les denrées alimentaires** qui, y compris les annexes, couvre 1800 pages. Entré en vigueur en mai 2017, ce monstre de papier et de bureaucratisme n'est qu'un exemple parmi beaucoup d'autres de l'avalanche de régulations bruxelloises qui nous submerge – que les citoyennes et citoyens suisses le veuillent ou non.

Il a fallu en outre créer une **nouvelle loi sur les produits du tabac** qui, selon la réglementation UE, ne sont pas considérés comme des denrées alimentaires. La logique aurait voulu que l'on procède à une modification simplement formelle en transposant dans une loi les dispositions existant déjà dans l'ordonnance sur le tabac. Mais c'était sans compter avec un Office fédéral de la santé publique volontiers donneur de leçons et moralisateur: ces apôtres de la santé ont en effet tenté d'introduire dans la nouvelle loi une foule de dispositions sans aucun rapport avec l'objectif visé, soit en particulier des interdictions publicitaires, la possibilité donnée aux autorités de procéder à des inspections d'entreprises sans présence de soupçons ainsi que l'obligation faite aux fabricants d'annoncer leurs dépenses publicitaires et de marketing. Truffé de dispositions visant à éduquer et à mettre sous tutelle le petit peuple et constellé d'exigences bureaucratiques superflues, ce projet aurait de surcroît créé un précédent permettant de régler de la même manière d'autres biens de consommation. **Encore heureux que les deux chambres aient renvoyé, avec l'aide de l'UDC, ce projet législatif à l'expéditeur** en lui enjoignant de ne transposer dans la nouvelle loi que les dispositions incontestées de l'ordonnance. Cela n'a pas empêché le canton de Neuchâtel de déposer une initiative cantonale exigeant une "**loi fédérale sur les produits contenant du sucre**" et l'introduction d'un impôt sur le sucre. Il va de soi que l'UDC combattra avec détermination cette nouvelle et effrontée tentative d'ouvrir de nouvelles ressources fiscales.

Ledit **développement de l'acquis de Schengen** comporte d'autres exemples où la Suisse doit obligatoirement reprendre des dispositions UE insensées. Le débat mené actuellement au niveau européen sur les accords de Schengen et de Dublin indique clairement que ni l'un, ni l'autre n'est efficace contre la vague migratoire que subit l'Europe. Bien au contraire: ce qui se passe actuellement à la frontière extérieure de l'espace Schengen n'a strictement aucun rapport avec une protection des frontières. Néanmoins, la majorité du Parlement veut, contrairement à l'avis de l'UDC, participer à la création d'une "Fonds pour la sécurité intérieure" à coup de plus de dix millions de francs par an, donc participer au financement d'un système

⁷ "Un accord-cadre ne passerait pas auprès du peuple actuellement", 20min du 7 août 2016, en ligne sur: <http://www.20min.ch/schweiz/news/story/28487563>.

pourri et inefficace. L'inefficacité de cette politique est confirmée par la décision de plusieurs Etats Schengen de protéger eux-mêmes leurs frontières, parfois même moyennant des ouvrages. **Cela fait des années que l'UDC demande une protection des frontières digne de ce nom, le renforcement du Corps suisse des gardes-frontière et l'intervention subsidiaire de forces militaires. Ni au Conseil fédéral, ni au Parlement nous n'avons obtenu une majorité pour ces propositions.**

6. Volonté populaire ignorée et démocratie directe minée

6.1. Initiative contre l'immigration de masse

Le peuple et les cantons ont accepté le 9 février 2015 l'initiative populaire "**contre l'immigration de masse**" avec 50,3% des voix exprimées.

Le 4 mars 2016, le Conseil fédéral a publié son **message sur la modification de la loi sur les étrangers** (gestion de l'immigration et amélioration de l'exécution de libre circulation des personnes) en guise de projet d'application de l'article constitutionnel au niveau de la loi.

Le coup d'éclat a eu lieu durant la session d'hiver 2016 après plusieurs mois de tractations entre le Conseil national, le Conseil des Etats et les organisations concernées. L'UDC avait, de son côté, tenté d'obtenir une application raisonnable de l'art. 121a de la Constitution fédérale, d'une part, en discutant avec les partis de droite et les associations économiques, d'autre part, en déposant une cinquantaine de propositions au Conseil des Etats et au Conseil national afin de rendre le projet gouvernemental plus conforme à la volonté populaire. Toutes les propositions ont été rejetées.

Le Parlement a fini par s'incliner devant l'UE. Pour ne pas menacer l'accord de libre circulation des personnes, la majorité du Parlement a décidé d'ignorer l'art. 121a cst., donc la volonté du peuple et des cantons, en refusant aussi bien une gestion autonome de l'immigration qu'une préférence nationale, des contingents et des plafonds annuels. Le Parlement a tout simplement refusé d'exécuter un ordre donné par le souverain. Le conseiller national Adrian Amstutz, président du groupe UDC, a qualifié cette décision de "violation de la Constitution fédérale"⁸.

La non-application de l'initiative contre l'immigration de masse a été approuvée au Conseil national par 98 voix contre 67 et 33 abstentions.⁹ Les oppositions venaient uniquement du groupe UDC. Se sont abstenus quelques conseillers nationaux radicaux-libéraux ainsi que 28 des 30 députés PDC.

Par la suite, la centrale bruxelloise de l'UE s'est réjouie de ce succès auquel, a-t-elle eu le culot d'affirmer, elle a contribué elle-même de manière déterminante.¹⁰

La conséquence de ce refus d'ordre par le Parlement est que l'UDC récoltera dans les mois à venir des signatures pour une initiative populaire exigeant de nouvelles négociations et, si nécessaire, la résiliation de l'accord de libre circulation avec l'UE afin que la Suisse retrouve sa souveraineté et son indépendance en politique à l'égard des étrangers et que sa démocratie directe soit rétablie et renforcée.

6.2. Initiative sur le renvoi et initiative de mise en œuvre

L'initiative UDC sur le **renvoi des étrangers criminels** a été approuvée par le peuple le 28 novembre 2010 avec une majorité de 52,3% des voix. Il s'est très vite avéré que l'application de cette initiative allait être si lâche qu'aucun durcissement de la pratique d'expulsion n'était à

⁸ Cf. intervention <https://www.parlament.ch/de/ratsbetrieb/amtliches-bulletin/amtliches-bulletin-die-videos?TranscriptId=210277>

⁹ <https://www.parlament.ch/de/ratsbetrieb/abstimmungen/wer-hat-wie-abgestimmt-im-nationalrat>

¹⁰ La porte-parole de presse de la Commission européenne, Mina Andreeva, a ouvertement admis que l'UE s'était mêlée du processus parlementaire suisse en lui fixant le résultat à obtenir:

<http://www.rts.ch/info/suisse/8256991-l-ue-a-t-elle-dirige-la-mise-en-oeuvre-de-l-initiative-du-9-fevrier.html>.

attendre. Aussi l'UDC a-t-elle lancé et déposé ladite **initiative de mise en œuvre** qui définit les délits qui doivent obligatoirement entraîner l'expulsion d'étrangers criminels. Ce projet a été rejeté en votation populaire le 28 février 2016 par 58,9% des votants.

La loi d'application de l'initiative sur le renvoi est en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2016. Philipp Müller, président du PLR, a plusieurs fois affirmé durant la campagne de votation que l'application de cette loi serait "très sévère". Les questions parlementaires¹¹ du conseiller national Toni Brunner concernant le nombre d'étrangers criminels effectivement expulsés depuis permettent cependant de conclure que cette application est jusqu'ici tout sauf "très sévère". L'UDC réclamera avec insistance des résultats.

6.3. Suppression de la démocratie directe

Un nombre croissant d'interventions parlementaires ont été déposées durant la législature en cours dans le but de restreindre la démocratie en général, les instruments de la démocratie directe comme l'initiative populaire en particulier. Détail intéressant: les propositions parfois radicales sont venues précisément de partis qui réussissent rarement à mettre en route une initiative populaire et encore moins à la faire accepter en votation.

Une motion issue des rangs du PLR exige l'introduction d'une juridiction constitutionnelle. Cela signifie que les lois approuvées par l'Assemblée fédérale pourraient être examinées par un tribunal pour en vérifier la constitutionnalité. La conséquence serait un renforcement notable du pouvoir judiciaire par rapport aux représentants du peuple directement élus parce que **les juges constitutionnels pourraient tout simplement refuser les lois qui ne leur conviennent pas. Cette motion a été clairement refusée avec le soutien de l'UDC durant la session d'automne 2016 du Conseil national.**

Le PDC voulait charger par le biais d'un postulat le Conseil fédéral d'**examiner les possibilités d'augmenter les obstacles au lancement d'une initiative populaire**. Le Conseil fédéral était prêt à accepter ce postulat, mais comme il a été combattu par l'UDC, il a été classé durant la session d'hiver 2015. Ce même groupe a déposé une interpellation demandant au Conseil fédéral s'il est possible d'exiger que le texte d'une initiative obtienne une majorité claire et nette pour être obligatoirement appliqué. C'est toujours au groupe PDC que l'on doit une **intervention exigeant que le nombre de signatures nécessaires pour une initiative populaire et un référendum soit adapté** et qu'à l'avenir il ne soit pas fixé en chiffre absolu, mais en pourcentage de l'électorat, ce qui équivaldrait bien entendu à une augmentation de nombre requis de signatures. Une initiative parlementaire de la Commission des institutions politiques du Conseil des Etats réclame **l'introduction de critères plus sévères pour l'examen de l'unité de la matière d'initiatives populaires**. Cela permettrait d'invalider un plus grand nombre d'initiatives avant qu'elles soient soumises au souverain. Cette initiative de commission a été classée en janvier 2017.

Un des aspects les plus déplaisants de ces **restrictions des droits populaires** réclamées par le PDC et le PLR est que ces mêmes groupes parlementaires se montrent très actifs quand il s'agit de déposer des interventions parlementaires dépourvues de sens et ayant pour principal effet d'occuper l'administration, voire d'introduire de nouvelles réglementations. Durant la première moitié de cette 50^e législature, le groupe parlementaire PLR a réussi à déposer 419 interventions et alors que le groupe PDC en compte même 518. Le PLR et le PDC ensemble ont déposé en deux ans presque trois fois plus d'interventions que le nombre d'initiatives abouties depuis l'existence de cet instrument démocratique: 325 initiatives populaires ont en effet été déposées depuis 1891 et le peuple suisse s'est prononcé sur 209 d'entre elles. S'il existe un problème à cause de la pléthore d'interventions politiques, celui-ci se situe clairement au Parlement et non pas au niveau de la population.

Néanmoins, quelques membres de ces groupes parlementaires n'éprouvent aucune honte à tenter par tous les moyens possibles de restreindre les initiatives populaires. Ils se servent à cet effet de préférence d'initiatives parlementaires qui forment l'instrument le plus puissant des

¹¹ <https://www.parlament.ch/de/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefft?AffairId=20175305>

parlementaires et constituent pour ainsi dire la contrepartie parlementaire à l'initiative populaire. Une telle initiative déposée par un membre du groupe PDC exige effectivement une **interdiction de l'effet rétroactif d'initiatives populaires**. Le fait que cet effet rétroactif existe pour les initiatives parlementaires ne semble pas gêner cet élu puisqu'il ne voit aucune nécessité d'agir à ce niveau. Une autre initiative issue des rangs du groupe PDC demande la création d'un **Secrétariat d'Etat à la sécurité intérieure**, sans doute une sorte de police politique au niveau fédéral à l'image de la Stasi de l'ancienne RDA.

Une autre in. parl., d'origine PLR celle-là, demande une **délégation parlementaire pour la réduction de la bureaucratie**. L'efficacité des tentatives du Parlement de réduire la bureaucratie est révélée par les sessions spéciales qui devraient en fait servir à réduire la charge de travail du Parlement. La réalité est que durant ces sessions spéciales les parlementaires déposent plus de nouvelles interventions que le nombre qui a pu être examiné.

Tout aussi insensée l'in. parl. PLR qui réclame une commission parlementaire de la numérisation (16.449) alors que la Commission de l'économie et des redevances (CER) s'occupe déjà de ces questions. Elle en a d'ailleurs largement le temps puisqu'elle est notoirement sous-occupée. **En janvier 2017, le président de la CER-CN, le conseiller national UDC Felix Müri, a supprimé, faute d'objets à examiner, une séance de deux jours permettant ainsi à la Confédération d'économiser 25 000 à 30 000 francs d'argent des contribuables.** Cette décision a été vivement critiquée par les autres groupes parce que, affirmaient-ils, il existe de nombreux thèmes importants à débattre, par exemple le sort des abeilles et, sujet inépuisable, l'égalité des droits des femmes et des hommes.

Tant le PDC que le PLR n'hésitent donc pas à déposer des motions et initiatives parlementaires dépourvues de sens. En revanche, ces partis ont beaucoup plus de mal à mettre sur pied des projets au niveau des initiatives populaires. D'où sans doute leur promptitude à réclamer des restrictions pour les initiatives populaires. **Moins de participation pour le peuple et en contrepartie plus de place pour l'activisme parlementaire, voilà la devise du centre-gauche politique.**

7. Où donc est la majorité de droite quand c'est important?

Contrairement à ce que craignait la gauche et à ce qu'espérait la droite au début de cette législature, **le bloc de droite (PLR, UDC), qui obtenu ensemble 101 sièges au Conseil national, soit la majorité absolue, ne s'est imposé que dans 23 votes sur 915, donc dans 3% des cas (cf. graphique 1 en annexe).**¹² Qui plus est, ces succès sont relativisés du fait qu'ils étaient souvent le fruit de majorités de hasard parce que quelques parlementaires de la partie adverse n'étaient pas présents, s'abstenaient ou ne suivaient pas l'avis de leur groupe.

7.1. Exemples tirés de la politique économique

Echange automatique de renseignements fiscaux

Pour des questions de principe l'UDC s'est opposée avec détermination à l'introduction de l'échange automatique de renseignements dans des questions financières (EAR) avec l'étranger. Les bases légales ont été créées à cet effet durant la session d'hiver 2015 avec l'acceptation par le Parlement des deux objets fédéraux **"Assistance administrative en matière fiscale. Convention du Conseil de l'Europe et de l'OCDE"** et **"Echange international automatique de renseignements en matière fiscale. Loi fédérale"**. L'UDC s'est opposée à l'unanimité aux deux projets.

Depuis ce moment-là, le Parlement a approuvé l'introduction de l'EAR avec un grand nombre d'Etats, par exemple avec l'UE-28, l'Australie ou la Norvège. L'UDC a été seule à refuser cette

¹² Ce chiffre comprend les votes finaux ainsi que les votes sur les interventions (motions, postulats, initiatives parlementaires, initiatives cantonales, pétitions). Les votes lors des examens de détail ne sont pas pris en compte.

dite "activation" de l'EAR avec des Etats partenaires. Comme cela a été mentionné plus haut, l'UDC est opposée pour des raisons de principe et de protection des données à l'EAR. Ce mécanisme entraîne également d'importants coûts supplémentaires. A elle seule, l'AFC a dû créer plusieurs postes supplémentaires à plein temps et les frais d'exploitation sont estimés à plusieurs millions de francs.

Loi sur le travail au noir

L'adoption de la **loi fédérale instituant des mesures contre le travail au noir** durant la session de printemps 2017 est un autre triste exemple dans ce contexte. Sans offrir de réels avantages, la nouvelle loi imposera aux entreprises des charges financières et administratives supplémentaires sous la forme de contrôles obligatoires du travail. L'UDC s'est opposée à ce projet qui nuit surtout aux PME. Comme malheureusement seule la moitié du groupe PLR s'est également résolu à rejeter ce projet hostile à l'économie, ce dernier a allégrement franchi le cap du vote final.

Aide financière à la garde extrafamiliale des enfants

Le rapport de voix était semblable au vote sur le projet "**Aides financières à la garde extrafamiliale des enfants**" qui coûtera 100 millions de francs pour cinq années supplémentaires. Voilà pour la xième fois que le Parlement prolonge ce prétendu "financement initial" dans le but de soutenir unilatéralement un modèle familial qui semble être considéré aujourd'hui comme le seul juste. Bien que cette attitude soit tout sauf libérale, seule l'UDC a rejeté ce financement inutile, onéreux et obéissant au principe de l'arrosoir. Le groupe PLR, qui porte pourtant le mot de libéral dans son nom, était une fois de plus divisé.

Diverses interventions et motions

A l'initiative de l'UDC, les commissions parlementaires ont déposé plusieurs interventions en politique financière. La motion de la CdF-CN "**Pas de relâchement du frein à l'endettement**" a été approuvée le 8 septembre 2016 et invite le Conseil fédéral à préciser dans une loi le système éprouvé du frein à l'endettement de manière à rendre impossible un assouplissement de la réglementation actuelle. Le plénum du National a approuvé cette motion.

C'est également sur le compte de l'UDC qu'il faut porter la motion de commission "**Réduire les dépenses liées**" transmise en mars 2017 qui charge le Conseil fédéral de soumettre à l'Assemblée fédérale un ou plusieurs projets permettant de réduire de 5 à 10% la trop forte proportion de dépenses liées de la Confédération. Cette motion également a reçu entre-temps l'aval du Conseil national.

La motion du Conseil des Etats "**Geler l'effectif du personnel fédéral à son niveau de 2015**" a été approuvée par les deux chambres, si bien qu'elle est désormais contraignante pour le Conseil fédéral. Elle enjoint au gouvernement de plafonner l'effectif du personnel de l'administration fédérale à 35 000 postes à plein temps. L'UDC s'étant activée plusieurs fois dans ce sens, nous nous réjouissons – et avec nous les contribuables – de constater que cette revendication a enfin passé la rampe du parlement. **Ce qui est inacceptable, en revanche, ce sont les tentatives du Conseil fédéral d'é luder ce plafonnement du personnel de la bureaucratie fédérale en multipliant les astuces et combines (par exemple, par la délocalisation de postes de travail qui n'apparaissent ainsi plus dans la statistique).** Nonobstant cette réglementation, le Conseil fédéral a donc augmenté l'effectif fédéral de quelques centaines de postes durant l'année en cours.

Budget 2016

Dans la perspective du débat sur le **budget 2016 de la Confédération**, l'UDC avait déposé des propositions de coupes transversales d'un montant total d'environ 3,1 milliards de francs afin de stopper la constante croissance des dépenses fédérales. Elle a cependant été seule à se battre pour un budget équilibré et ses propositions d'économie ont été massivement rejetées par les autres partis.

Budget 2017

Le **budget fédéral 2017** a suscité de dures négociations. L'UDC et le PLR entendaient économiser davantage que le centre-gauche et le Conseil des Etats. Il a finalement fallu saisir la

Conférence de conciliation où, une fois n'est pas coutume, l'alliance UDC-PLR a vaincu en rejetant la proposition de la Conférence de conciliation. Conséquence de cette décision: l'administration fédérale doit économiser au total 128 millions de francs auprès du personnel fédéral (- 50 millions), des conseillers externes (60,3 millions) et dans les services informatiques (-17,5 millions). Une coupe de 344 millions de francs a en outre été effectuée dans les dépenses pour le secteur de l'asile, soit 294 millions de francs de l'aide sociale pour les requérants d'asile, personnes admises provisoirement et réfugiés. Les dépenses d'exploitation pour les centres d'accueil et de procédure sont réduites de 60 millions de francs. A cela s'ajoute le blocage d'un crédit de 60 millions de francs. Bien que des propositions d'économie supplémentaires de l'ordre de 600 millions de francs aient été refusées, l'examen budgétaire 2017 peut être considéré comme un succès partiel,

Programme de stabilisation 2017-2019

A la fin de difficiles tractations durant la session de printemps 2017, le **programme de stabilisation 2017-2019** a pu être mis en place. Alors que la gauche aurait comme de coutume préféré ne pas faire d'économie du tout, l'UDC s'est engagée pour des coupes supplémentaires dans les dépenses. Le compromis finalement accepté réduit les dépenses de 755 millions de francs en 2018 et d'environ 820 millions en 2019. De fait, il s'agit plutôt d'un "programme d'allègement" que d'un "programme de stabilisation", car les dépenses de l'Etat continueront d'augmenter, quoiqu'à une vitesse réduite, en 2018 et 2019 même après l'application complète du programme.

7.2. Autres thèmes

A côté des thèmes forts que sont la politique européenne et la politique économique, il existe un grand nombre d'autres dossiers dans lesquels la "majorité de droite" si volontiers citée par les médias n'a pas trouvé d'accord durant la législature en cours, voire où elle a manifesté de fortes divergences.

Politique environnementale et climatique

La **convention de Paris sur le climat** est un des objets les plus importants à citer, car elle aura des effets durant les décennies à venir sur la population et l'économie de notre pays. Par le biais de ce traité, une partie importante de la communauté internationale entend limiter l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre. En signant cet accord, la Suisse s'est engagée à réduire de moitié ses émissions d'ici à 2030 par rapport à leur niveau de 1990. Parallèlement, la Suisse devra augmenter ses contributions au fonds international sur le climat. Les coûts annuels qui en résultent pour notre pays sont estimés à 450-600 millions de dollars US.¹³ Les mesures qui devront être prises à l'intérieur du pays pour atteindre un objectif de réduction de 50% coûteront extrêmement cher (plusieurs milliards de francs). Le financement passera notamment par une hausse massive de la taxe sur le CO2.

L'UDC a été le seul parti à mettre en garde contre cette convention dangereuse pour la population et l'économie, car entraînant des coûts supplémentaires massifs et une détérioration de la compétitivité au niveau international. Le fait que la Suisse n'exerce quasiment aucune influence sur les émissions mondiales de CO2 avec une part de seulement 0,15% et que la Suisse a, contrairement à d'autres pays, déployés d'importants efforts de réduction dans ce domaine¹⁴ n'a pas intéressé les autres partis. Au vote final, ils ont massivement soutenu cet accord contre l'avis de l'UDC.¹⁵

Le cas de l'initiative "**Economie verte**" peut en revanche être considéré comme un beau succès de la coopération des partis de droite. Grâce à la fermeté des groupes PLR et UDC, soutenus par quelques éléments PDC, le contreprojet à cette initiative populaire a pu être empêché.¹⁶ Le peuple a finalement approuvé cette décision en rejetant clairement (63,6% de non) cette initiative le 25 septembre 2016.

¹³ Message sur le projet 16.083, p. 336

¹⁴ La Suisse est un des rares pays industrialisés à avoir atteint, voire dépassé ses objectifs.

¹⁵ Cf. annexe p. XY objet 16.083

¹⁶ Cf. annexe p. XY objet 14.019

Politique des transports

Le **trafic régional de personnes (TRP)** est une source d'inquiétude pour l'UDC. Jusqu'ici, les cantons n'ont cessé de réclamer de nouveaux investissements, notamment en faveur de nouvelles lignes de bus, et la Confédération a ouvert son portemonnaie sans trop réfléchir et sans planification réelle. Rien d'étonnant dans ces conditions à ce que la position du budget "Trafic régional de personnes" connaisse une des plus fortes augmentations des dépenses. Les contributions fédérales au financement du TRP se sont accrues en moyenne annuelle de 3% entre 2008 et 2016. Avec son projet "**Trafic régional de personnes 2018-2021**"¹⁷, le Conseil fédéral demandait un crédit d'engagement de 3,96 milliards de francs pour les offres RER, les trains régionaux, les lignes de bus régionales et d'autres offres du trafic régional de personnes. Sur proposition de sa commission des transports, le Conseil des Etats a même augmenté sans nécessité aucune ce crédit de 144 millions de francs pour le porter à 4,1 milliards. Les motifs de cette augmentation sont tout sauf convaincants. Un crédit d'engagement portant sur quatre ans a été nouvellement constitué. Excessivement favorable aux transports publics, le Parlement a approuvé ce crédit d'engagement sous le prétexte de la politique régionale. La majorité du groupe UDC et une partie du groupe PLR ont refusé ce crédit ou se sont abstenues lors du vote.

La coopération des partis de droite a été plus efficace concernant le projet de **fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA)**¹⁸. Il s'agit notamment de déplacer le produit de taxes et redevances existantes de la caisse générale de la Confédération vers le fonds FORTA. Au titre de la vignette autoroutière, le FORTA récupère 375 millions de francs par an de la caisse fédérale. **Pour l'UDC, l'unique point critiquable de ce projet est l'augmentation de 4 centimes de l'impôt sur les huiles minérales. L'UDC était une fois de plus seule à s'y opposer.** Un impôt sur les véhicules électriques sera introduit en 2020. Le FORTA sert à corriger des défauts structurels du système de financement actuel et à garantir durablement le financement des routes nationales et des contributions fédérales aux projets de transport dans les agglomérations.

Le trafic ferroviaire n'a pas à se plaindre de la première moitié de cette législature. **Le financement de l'infrastructure ferroviaire suisse pour les années 2017-2020**¹⁹ rapporte aux chemins de fer de confortables 13,2 milliards de francs, soit presque 2,4 milliards de francs de plus que durant la période de financement précédente. Le nouveau fonds d'investissement ferroviaire (FIF) couvre les coûts d'exploitation et de renouvellement. Le prix du sillon ayant été augmenté, cette ressource rapportera elle aussi davantage à l'avenir. 7,6 des 13,2 milliards de francs sont destinés au mandat de prestations 2017-2020 conclu avec les CFF et 4,9 milliards reviennent aux mandats de prestations avec les chemins de fer privés. Un montant de 0,2 milliard de francs est destiné à d'autres options et permet, en cas de besoin, de verser des fonds supplémentaires aux chemins de fer. Enfin, une somme de 0,5 milliard est mise en réserve pour financer des tâches imprévues. Le Conseil national a approuvé ce projet par 138 voix contre 11 et 30 abstentions. **Les oppositions et les abstentions sont le fait du groupe UDC qui avait critiqué les chemins de fer pour avoir trop généreusement étendu leur réseau et leur appareil administratifs ces dernières années tout en négligeant l'entretien de leur infrastructure. Il faudra à l'avenir que le coût de l'entretien des nouveaux tronçons soit indiqué en marge du crédit demandé.**

Politique médiatique

La politique médiatique est devenue un thème important de l'UDC dans le courant de cette législature. L'une des questions principales concerne ledit service public, la définition de celui-ci et les tâches de la SSR au titre du service public. L'UDC a rédigé un document de fond

¹⁷ <https://www.parlament.ch/de/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefte?AffairId=20160080>

¹⁸ <https://www.parlament.ch/de/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefte?AffairId=20150023>

¹⁹ <https://www.parlament.ch/de/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefte?AffairId=20160040>

détaillé²⁰ sur la politique médiatique. Elle a formulé 12 exigences de base en politique médiatique concernant le paysage médiatique suisse, les conditions régnant sur le marché des médias et les futurs défis qu'il faudra relever.

Dans le contexte du débat sur le rapport concernant le service public et sur les différentes interventions parlementaires sur ce thème, il a été décidé d'"aiguiser" les exigences auxquelles doit répondre la SSR avec un budget constant. Il s'agit notamment de mieux atteindre les jeunes qui se tournent vers internet. En revanche, le Parlement ne veut pas intervenir dans la formulation de la concession SSR. Une motion de la CTT du Conseil national entendait diviser la compétence concernant le mandat donné à la SSR: le Parlement aurait dû approuver la concession cadre alors que le Conseil fédéral aurait dû régler les détails dans une concession d'exploitation. **C'est de justesse, soit par 87 voix contre 99 et 4 abstentions, que le Conseil national a rejeté cette proposition. Les oui provenaient des groupes UDC (63), PLR (18) et PLV (6).**

8. Conclusion

Le bilan que l'UDC tire de ces deux premières années de travaux et de décisions parlementaires de la législature 2015-2019 est clair: la majorité de droite qui existe numériquement au Parlement n'a réussi à s'imposer que dans de rares cas. C'est dire aussi que la volonté du peuple a été le plus souvent ignorée par le Parlement. Le "nauffrage de la Suisse" annoncé par les médias et la gauche politique (Christian Levrat, président du PS, avait annoncé une "législature inconfortable"²¹) n'a pas eu lieu. Bien au contraire: comme le précédent, le nouveau Parlement a augmenté les dépenses de l'Etat²², multiplié les réglementations²³ et augmenté les impôts, taxes et redevances²⁴ ou créé de nouveaux prélèvements fiscaux²⁵.

La situation n'est guère plus brillante en politique extérieure. L'accord-cadre institutionnel avec l'UE, enfant chéri du Conseil fédéral, n'est certes pas encore présenté au peuple en raison des pressions politiques de l'UDC, mais l'administration fédérale continue d'y travailler en cachette. L'argent public continue d'être dépensé à pleines mains pour l'aide au développement et d'innombrables conventions internationales sont conclues qui ont pour principal effet d'accroître les engagements financiers de la Suisse.

La politique d'asile et la politique à l'égard des étrangers sont tombées à leur plus bas niveau dans le courant des deux premières années de cette législature. En acceptant en février 2014 l'initiative contre l'immigration de masse, le peuple a fait comprendre qu'il voulait une gestion autonome et une baisse de l'immigration. Cet ordre du souverain et l'article constitutionnel qui en est issu ont été totalement ignorés par la majorité du Conseil fédéral et du Parlement durant la législature en cours. En lieu et place de la préférence nationale sur le marché du travail, le Parlement a fini par imposer une préférence des étrangers et même des requérants d'asile. Ce mépris flagrant de la volonté du peuple est sans exemple dans l'histoire de la Confédération.

Le département Sommaruga trompe systématiquement le Parlement et le peuple en ce qui concerne la criminalité étrangère et la politique d'asile. Malgré l'initiative UDC et l'article constitutionnel clair qui en a résulté, les criminels étrangers ne sont expulsés que dans des cas exceptionnels, voire pas du tout. Sans obligation aucune et sans légitimation du Parlement, la majorité de gauche du Conseil fédéral a accueilli en masse des requérants d'asile par le biais de contingents. Ces gens tomberont à la charge d'un système social déjà rudement malmené par les étrangers. Au moins le conseiller fédéral Ueli Maurer a-t-il réussi avec le Corps des

²⁰ <http://www.svp.ch/tasks/render/file/?method=inline&fileID=4B5DE279-F6D4-48DE-95E51EB045F3ECA2>

²¹ Interview "Tagesanzeiger" 23.10.2015 (nur Abo)

²² Dans le seul budget de la Confédération, les dépenses supplémentaires se montent à 4,2 milliards de francs par rapport au niveau de 2015.

²³ Notamment la loi contre le travail au noir, la loi sur les horaires de travail, la loi sur l'énergie (cf. à ce sujet le chap. 7).

²⁴ Augmentation notamment de la TVA, de la RPC, de la taxe CO₂, etc.

²⁵ Notamment les mesures de soutien à la force hydraulique dans la loi sur l'énergie

gardes-frontières engagé à la frontière sud à empêcher une explosion encore plus forte de la statistique des requérants d'asile.

Le bilan des deux premières années de cette 50^e législature indique sur la base de nombreux exemples qu'on ne peut pas tous citer ici qu'il était difficile, voire impossible de réaliser les projets de l'UDC, donc les souhaits de près d'un tiers des électrices et des électeurs. Cette situation est d'autant plus regrettable que la Suisse devra dans un proche avenir relever de nouveaux défis qui marqueront durablement la population et l'économie suisses pendant des décennies.

La désastreuse révision partielle de la loi sur le CO2 sera probablement examinée par les commissions parlementaires dès la fin 2017. Cette adaptation est l'application à l'intérieur de la Suisse de la convention sur le climat et apporte des augmentations massives des prélèvements (la taxe CO2 sera triplée), de nouvelles interdictions des chauffages au mazout ainsi que des contraintes et charges administratives supplémentaires pour les entreprises. La hausse annuelle des coûts de la santé exige elle aussi une intervention efficace. Dans la logique du ministre de la santé Alain Berset, il faudrait cependant commencer par pénaliser les assurés ayant conclu une franchise élevée. Le budget fédéral doit enfin être assaini et les dépenses réglementées plus sévèrement. Un énorme besoin de réforme existe au niveau des assurances sociales qu'il faut placer sur une base financière solide afin que nos enfants puissent également en profiter (donc le contraire de la Prévoyance vieillesse 2020 qui a été refusée par le peuple). Pour conclure, il s'agira d'appliquer rigoureusement les lois existantes en politique d'asile et en politique à l'égard des étrangers et de réduire enfin l'immigration de masse que subit la Suisse.

Le combat pour l'indépendance, la liberté et la sécurité, pour moins de dépenses et d'impôts ainsi que pour une politique d'asile et une politique à l'égard des étrangers équitables, mais enfin fermes et indépendantes se poursuivra, mais il ne sera pas moins dur durant les années restantes de cette législature. L'UDC ne peut et en veut faire de compromis dans ces domaines, car elle entend respecter ses promesses électorales. Elle fera ce qu'elle estime juste de faire et agira si nécessaire seule, comme jusqu'ici. Les citoyennes et els citoyens pourront alors tirer leur propre bilan lors des élections fédérales de 2019.

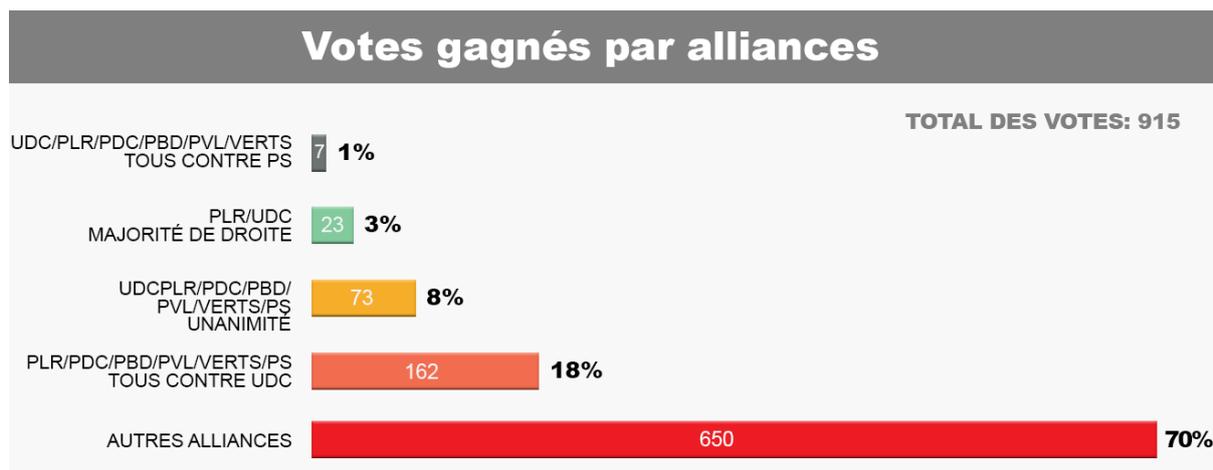
9. Annexe: rapports de force au Conseil national et aperçu des objets

9.1. Votes gagnés selon les groupes et les alliances

Le graphique ci-dessous met clairement en évidence les événements parlementaires des deux premières années de cette législature. L'analyse de 915 votes du Conseil national fait bien comprendre qu'une majorité effective de droite à la Grande Chambre est une pure illusion:

- seul 1% de tous les votes ont été gagnés par tous les partis réunis contre la volonté des socialistes
- de maigres 3% des votes ont permis à l'UDC de s'imposer contre le centre-gauche avec le soutien du PLR alors que l'UDC et le PLR tiennent en fait la majorité absolue des voix au Conseil national.
- dans 8% des votes, tous les groupes du Conseil national ont appuyé sur le même bouton, donc étaient d'accord.
- en revanche, lors de 18% des votes, soit 162 votes en valeur absolue, de ces deux dernières années, lesdits "partis de droite" PLR et PDC se sont alliés à la gauche pour

combattre ensemble des propositions d'une UDC défendant seule des positions de droite.



(Source: Services du Parlement et propre banque de données)

Note: ces chiffres se réfèrent exclusivement au Conseil national. Ils tiennent compte des votes finaux ainsi que des votes sur les interventions (motions, postulats, initiatives parlementaires, initiatives cantonales, pétitions). Les votes lors des examens de détail ne sont pas pris en compte.

La conclusion est évidente: alors que le PLR et, en partie, le PDC "clignent" à droite en public, ils "bifurquent" volontiers et souvent à gauche dans la réalité parlementaire. Les électrices et électeurs du PLR, tout particulièrement, devraient finir par comprendre qu'en votant pour des libéraux-radicaux se donnant des allures de parti de droite, ils ne provoquent pas, beaucoup s'en faut, une politique de droite au Parlement. C'est dire que les élections de 2019 seront déterminantes pour l'avenir de la Suisse dans la liberté et la prospérité. Seuls les électrices et électeurs de l'UDC ont la certitude que leur vote soutient effectivement une politique de droite.

9.2. Rapports de voix lors des principaux votes

Objet		Vote								Conséquences	
Nu- méro	Name	Résul- tat	UDC	PLR	PDC	PBD	PVL	Verts	PS	Coûts en francs	Décision
16.083	Convention de Paris sur le climat	126/63/ 5	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	450-600 millions p.a.	Accepté
	Introduction de l'échange automatique de renseignements fiscaux avec d'autres pays et territoires		NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	3 millions p.a.	Accepté
16.007	Budget 2016. Supplément I	124/64/ 1	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	353,4 millions*	Accepté
16.046	Message immobilier DFF 2016	175/14/ 0	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	179,8 millions	Accepté
16.041	Budget 2017 (augmentation)	137/56/ 1 (Prop. CdC	NON	NON	NON	NON	NON	OUI	OUI	600 millions*	Proposition CdC refusée
15.041	Budget 2016 (augmentation)	92/70/3 3	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	3,1 milliards*	Accepté
16.042	Budget 2016. Supplément II	172/19/ 1	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	131,5 milliards	Accepté
17.007	Budget 2017. Supplément I et la	100/90	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	241,3 millions**	Proposition CdC refusée

16.078	Convention multilatérale des autorités compétentes concernant l'échange de rapports nationaux. Approbation et application	129/64/3	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	1,4 millions p.a. Frais d'exploitation dès 2020 + 4 millions pour un nouveau système informatique	Accepté
15.042	Budget 2015. Supplément II	146/44	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	207 millions	Accepté
15.039	Message immobilier DFF 2015	92/70/33	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	253,5 millions	Accepté
16.025	Encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation 2017-2020	OUI (plusieurs projets)	ts les projets acceptés	800 millions*	Accepté						
16.022	Coopération internationale	OUI (plusieurs projets)	ts les projets acceptés	230 millions*	Accepté						
16.055	Aides financières à la garde extrafamiliale des enfants. Modification	107/87/1	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	100 millions p.a. durant 5 ans	Accepté
16.072	Pollution atmosphérique transfrontalière. Convention concernant les métaux lourds	193/2/1	OUI	200'000 p.a.	Accepté						
14.086	Accord Minamata sur le mercure	193/0	OUI	3 millions p.a. pour le secrétariat international à Genève	Accepté						

14.046	Loi fédérale sur la forêt	189/2/4	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	10 millions p.a.	Accepté
13.074	SE 2050 train de mesures 1, initiative pour l'abandon du nucléaire (projet 1 LEn)	120/72/6	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	5-7 milliards p.a., jusqu'en 2050 environ 200 milliards	Accepté
16.080	Trafic régional de personnes 2018-2021. Crédit d'engagement	136/51/5	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	299,2 millions p.a. (2018-21)	Accepté
13.025	Loi fédérale sur la surveillance du trafic postal et des télécommunications. Modification	160/23/12	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	5.75 millions p.a. + versement unique de 3.05 millions	Accepté
Total des coûts supplémentaires										+12 milliards de francs	

* propositions de coupes de ce montant déposées par l'UDC, mais refusées par le Parlement

** L'UDC a proposé le refus du crédit supplémentaire "Navires de haute mer"